

presque jusqu'au dernier ont affirmé que l'unification ne semblait pas nécessaire et qu'elle les laissait fort perplexes. Un article de M. Arthur Blakely dans la *Gazette* d'aujourd'hui le montre clairement. Le ministre, écrit l'auteur, convient que les chefs d'état-major s'opposent manifestement à l'unification des forces armées. Et il cite le ministre: «Les chefs d'état-major de tous les pays s'opposent à l'unification des forces armées.»

Les témoignages apportés au comité l'ont bien montré. Des conseillers militaires expérimentés, qui ont passé bien des années dans les forces armées et qui connaissent l'art militaire s'opposent à l'unification et se demandent où elle va les mener. En raison de leurs opinions et de l'espoir exprimé par le général Allard que la promulgation du bill ne se fera que quatre mois après son adoption, laps de temps au cours duquel on ne pourra prendre aucune mesure d'unification, pourquoi se hâter? Le ministre lui-même a dit lundi que l'intégration représenterait l'ultime étape et pourrait n'être terminée que dans sept ou huit ans. Nous vivons dans une démocratie où nous chérissons la liberté de parole. Pourquoi alors lisons-nous dans les journaux que le couperet de la guillotine tombera à moins que nous n'adoptions cette mesure immédiatement? Qu'est-ce qui nous talonne?

Bien des gens ont déjà eu l'impression que le ministre de la Défense espérait faire adopter l'unification sans trop de peine en vue d'accroître ses chances comme futur leader du parti libéral. Il croyait que s'il réalisait des économies au ministère de la Défense nationale, le public le considérerait capable d'en faire d'autres dans tous les ministères.

La plupart de nos militaires croient fermement que c'est ce qu'envisageait le ministre lorsqu'il a commencé cet amalgame des trois services en une seule arme unifiée—à laquelle il n'a pas encore trouvé de nom, autre que celui que le chef de l'état-major, le général Allard, lui a donné—FINKS, pour *Fighting Infantryman with Naval Knowledge*. Cette désignation ne convient guère, j'en suis sûr, aux effectifs actuels.

On pourrait s'étendre longuement sur l'esprit de corps—comment il se crée et comment il se maintient. Il est intéressant de noter que, d'après le ministre, en revêtant nos militaires d'uniformes identiques, on ne saurait porter atteinte à leur moral ou à leur esprit de combat. Et pourtant, que se passe-t-il à travers le monde? Dans le conflit actuel avec le Vietnam, nous assistons à l'avènement, di-

rons-nous, des bérets verts. Quelle importance cela a-t-il? Cela a-t-il ajouté quelque chose à l'uniforme d'une partie des effectifs—un petit rien de plus qui accentue l'esprit de corps. Cela est important. On a écrit des chansons là-dessus. On a écrit des livres sur la formation spéciale que ces hommes doivent recevoir.

Fait important, ces hommes sont fiers d'avoir suivi ces cours et d'avoir réussi ces examens. Ils sont fiers de leur uniforme. Voilà donc un pays qui a combattu dans bien des guerres et qui présente une innovation afin de préserver ou de former l'esprit de corps de ses militaires. D'autre part, les Canadiens proclament qu'il est temps d'abolir les distinctions entre généraux et vice-maréchaux, et que l'uniforme n'aide guère l'esprit de corps. Le ministre affirme que nos militaires peuvent être vêtus de sacs verts, au besoin, aussi longtemps que leur uniforme aura du *sex-appeal*. Le ministre associé partage son avis. Mais ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas assez de parler de FINK (*Fighting Infantryman with Naval Knowledge*) c'est-à-dire des fantassins volants qui possèdent des connaissances navales. La chose est confirmée actuellement aux États-Unis qui créent certaines distinctions spéciales entre les uniformes pour accroître l'esprit de corps de leurs forces armées.

Les Russes ont examiné en détail l'unification possible de leurs forces armées au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ils en ont réalisé les premières étapes et, qui sait? ils sont peut-être allés jusqu'à l'intégration. Mais ils ne sont pas allés jusqu'au bout. Ils ont reculé devant l'étape ultime car ils ont vu qu'elle n'était pas pratique et qu'elle n'assurerait pas la meilleure défense possible à leur pays.

M. Knowles: Six heures.

M. Horner (Acadia): Voilà ce qui nous préoccupe vraiment, et voilà pourquoi les Canadiens contribuent à une force de combat. Ils veulent qu'elle défende le Canada avant tout, et qu'elle s'occupe ensuite du maintien de la paix dans le monde entier.

Puis-je signaler qu'il est six heures?

L'hon. M. Churchill: Afin de ne pas retarder la Chambre davantage, comme l'ont fait certains députés, dont les députés de Saint-Denis et de Villeneuve, je propose que nous réservions l'article 2 afin de passer à l'article 3 la prochaine fois que le bill sera soumis à l'étude du comité, ce qui pourrait être en octobre prochain.